

## Signature d'une convention de coopération entre le Centre hospitalier du Haut-Anjou, la Communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou et l'association Médi Lion d'Anjou

Publié le 03/06/2019

<https://www.valleesduhautanjou.fr/news/signature-dune-convention-de-cooperation-entre-le-centre-hospitalier-du-haut-anjou-la>



### **Consultations avancées de spécialistes du Centre hospitalier du Haut-Anjou au Pôle santé social du Lion d'Angers : des consultations "hors les murs" de l'hôpital pour une offre de soins de proximité renforcée.**

Dès le mois de juillet, les consultations avancées, organisées au Pôle santé social sur le site du Lion d'Angers, offriront une meilleure accessibilité aux soins grâce à :

- L'amélioration des délais de rendez-vous, pour les patients ;
- La réduction des trajets, en particulier pour les personnes à mobilité réduite ;
- L'amélioration de la continuité et du suivi sur ces spécialités pour les patients ;
- Le renforcement des liens entre praticiens spécialistes et médecins traitants des Vallées du Haut-Anjou.

*"Dans le cadre de sa mission de développement et de maintien de l'offre de santé de proximité, la Communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou s'engage aux côtés du Centre hospitalier du Haut-Anjou et des médecins du Pôle santé social du site du Lion d'Angers pour renforcer l'accessibilité des soins, notamment pour les patients rencontrant des difficultés de mobilité" explique Marie-Ange Fouchereau, Vice-présidente de la*

Communauté de communes déléguée à la solidarité. *"Notre maillage de pôles et maisons de santé permet maintenant une montée en puissance et une meilleure offre de soins"*  
complète Etienne Glémot, Président.

Dans ce cadre, une convention de coopération a été signée ce lundi 3 juin entre le Centre hospitalier du Haut-Anjou, la Communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou et l'association Médi Lion d'Anjou.

Deux types de consultations avancées :

- Consultations en cardiologie : Docteur Anthony Mercier
- Consultation en diabétologie-endocrinologie : Docteur Sadagopan Ranganathan

Les consultations avancées sont ouvertes aux patients adressés par les médecins traitants du territoire, aux patients ayant été hospitalisés en médecine ou en soins de suite au Centre hospitalier du Haut-Anjou et aux résidents de l'EHPAD Les Résidences Bocage d'Anjou de Vern d'Anjou (Erdre-en-Anjou). Les demandes de rendez-vous sont à effectuer auprès du Centre hospitalier au moins 3 jours avant la consultation.